

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0038061

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11416

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AOUSS

Date de naissance : 23/12/1970

Adresse : N° 6, lotissement Amossine Hay Al Firdas

AL MASSIRA AIT MELLOU AGADIR

Tél. : 06 513 43 60 2

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/4/23

Nom et prénom du malade : Houssayn Yassine

Age : 13 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Glycémie fonctionnelle, Résistance allongée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 15/02/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/4/23	radiographie 230		300 M	<i>DR J. ROUDY Cabinet de Médecine Générale 6 Imm. Mabrouka - Av. Hassiba Ben-Boutefguiba Route de Tizi-Ouzou - 24018 Sétif</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE MAZINE NICE : 0621518900026 Tél : 05 28 24 24 37</i>	13/4/23	264,10

042 078 733
ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

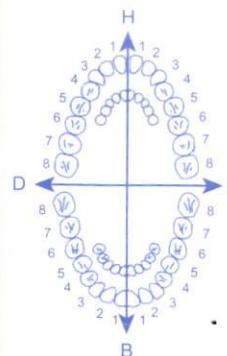
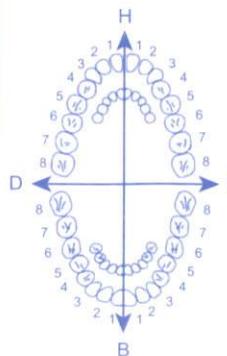
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 00000000 D 35533411	G 21433552 00000000 00000000 G 11433553	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. JROUNDI Tarik
CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE

6, Imri. Mabrouka Av. Hassan II
 Route de Tiznit - Ait Melloul
 Tél: 05.28.24.01.89

الدكتور جربندي طارق
 عيادة الطب العام
 6. عمارة مبروكة شارع الحسن الثاني
 طريق تزنيت - أيت ملول
 الهاتف: 05.28.24.01.89

Ait Melloul, le : ١٣ / ٤ / ٢٠٢٣ : أيت ملول، في :



مطلب لـ مـ مـ مـ مـ مـ



لـ مـ مـ مـ مـ مـ



لـ مـ مـ مـ مـ مـ



Solution buvable
ISILAX®
À base d'actifs naturels

220549

Lot:

A consommer de
préférence avant le:

07/2026

PPC: 84,00 DH

1

48/20

UVIMAG B6

NasoneX
Suspension 50 µg/dose
Flacon
P.P.V. de 1 pour pulvérisation nasale
Distribué 13120 doses
Par JH
MSD Maroc



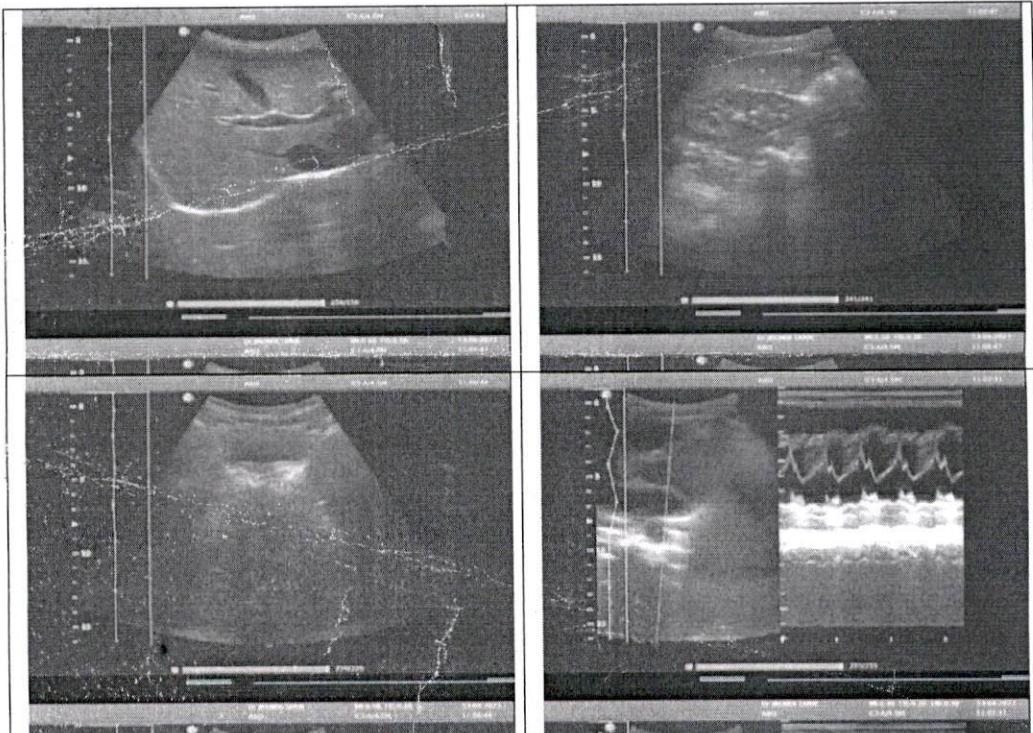
Dr Jroundi Tarik

Médecine Générale

Tel : 0528240189

Compte-rendu echographique

Nom et Prenom	AOUSS YASSINE
Autre	



Commentaires :

AEROCOLIE

MICROLITHIASSES RENALES

HYPER ERETHISME AORTIQUE

13/01/23
DR. JROUNDI TARIK
Cabinet de Médecine Générale
6, route de Tiznit - Ait Melloul
Route de Tiznit - Ait Melloul
Tél. : 0528 24 01 89